



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

MOIS DE SENSIBILISATION À LA DYSLEXIE OCTOBRE 2026

- ATTENDU QU' octobre sera chaque année le Mois de sensibilisation à la dyslexie;
- ATTENDU QUE la Learning Disabilities Association of Manitoba estime que 10 à 15 pour cent de la population canadienne sont aux prises avec des troubles d'apprentissage et que jusqu'à 80 pour cent d'enfants qui souffrent des troubles d'apprentissage ont des difficultés d'apprentissage en lecture;
- ATTENDU QU' en octobre, Dyslexia Canada marque sa neuvième campagne nationale annuelle « Mark it Read », dans laquelle les édifices et les monuments seront illuminés en rouge pour exprimer l'appui aux Canadiens et aux canadiennes vivant avec la dyslexie;
- ATTENDU QUE les groupes de défense des causes, les parents et les tuteurs à l'échelle du Manitoba veulent que tous les élèves soient à l'aise en lecture et en écriture;
- ATTENDU QUE tous les élèves ont le droit d'apprendre à lire;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba s'est engagé à travailler avec les écoles et les divisions et les districts scolaires pour améliorer les résultats scolaires des élèves en matière de littératie en utilisant une approche globale à l'enseignement de la lecture pour veiller à ce que tous les élèves développent les connaissances, les compétences et les attributs dont ils ont besoin pour réaliser leur plein potentiel et atteindre *le bien-vivre*;
- ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance du Manitoba reconnaît que le dépistage et l'évaluation précoces constituent des éléments clés pour guider l'enseignement de la lecture et que l'année scolaire 2026-2027 sera la première année au cours de laquelle l'ensemble des élèves du Manitoba, de la maternelle à la 4^e année, feront l'objet d'un dépistage afin d'identifier les élèves qui seraient à risque de présenter des difficultés de lecture dans l'avenir, notamment ceux et celles qui présenteraient des troubles d'apprentissage en lecture tels que la dyslexie;
- ATTENDU QUE Le Mois de la sensibilisation à la dyslexie reconnaît que le renforcement de la réussite en littératie à l'échelle du Manitoba exige les efforts concertés du milieu familial, de l'école et de la communauté afin de mieux comprendre et soutenir les élèves qui souffrent de dyslexie;

NOUS, Tracy Schmidt, ministre de l'Éducation et de l'Apprentissage de la petite enfance de la province du Manitoba, proclamons par la présente qu'octobre 2026 sera le

MOIS DE SENSIBILISATION À LA DYSLEXIE

au Manitoba et invitons toute la population manitobaine à l'observer scrupuleusement dans la province.

Original signé par

Madame Tracy Schmidt
Ministre
Éducation et
Apprentissage de la petite enfance